



Publishing Agreement

As on 24.02.2022

1. Parties to the Publishing Agreement:

This Publishing Agreement (hereinafter - Agreement) is concluded between the *Author* and the Publisher *OmniScriptum S.R.L.* (hereinafter – Publisher).

2. Subject of the Publishing Agreement

Subject of this Agreement is the Work submitted by the Author to the Publisher's portal.

3. Entry into force

The Agreement becomes binding when the Author confirms the Agreement on the Publisher's portal.

4. The Publisher will:

- 4.1. provide free of charge standard publishing service for the Author,
- 4.2. offer the Author premium publishing services like color printing and custom cover picture on conditions decided by the Publisher,
- 4.3. take all reasonable precautions to preserve and safeguard Author's data,
- 4.4. remunerate the Author with royalties in the amount of 12% of the Work's net sales and in the amount of 30% of the licensing income generated from the use of Work by third parties when – during the accounting period - they generate claims of more than 50,- EUR on average per month. If the average per month is lower than 50,- EUR, the Author will receive a book voucher of the respective value, which can be redeemed in the following 12 months in the online shop associated with the Publisher to purchase publications of the OmniScriptum group,
- 4.5. make the remuneration payment solely to the Author with whom this Agreement is concluded,
- 4.6. calculate the payment every 12 months from the publication date, and make the payment within 3 months from the calculation date.

5. The Publisher can:

- 5.1. reproduce, print, distribute and market the Work,
- 5.2. sell and license rights (including but not limited to translation rights) to the Work, in whole or in part, in print and electronic formats,
- 5.3. determine the Work's publication specifics,
- 5.4. suggest to the Author changes to the Work,

Contrat d'édition

Mise à jour 24.02.2022

1. Parties au Contrat d'édition :

Le présent Contrat d'édition (ci-après dénommé le « Contrat ») est conclu entre l'*Auteur* et l'Éditeur *OmniScriptum S.R.L.* (ci-après dénommé l'« Éditeur »).

2. Objet du Contrat d'édition

L'œuvre déposée par l'Auteur sur le portail de l'Éditeur aux fins de sa publication constitue l'objet du présent Contrat d'édition.

3. Entrée en vigueur

Le Contrat entre en vigueur dès sa validation par l'Auteur sur le portail de l'Éditeur.

4. L'Éditeur s'engage à :

- 4.1. garantir à l'Auteur, à titre gracieux, un service de publication « standard »,
- 4.2. offrir à l'Auteur des services de publication « premium », comme l'impression couleur et l'image de couverture personnalisée aux conditions prévues par l'Éditeur,
- 4.3. adopter l'ensemble des mesures de sécurité jugées pertinentes aux fins de la conservation et de la protection des données de l'Auteur,
- 4.4. verser à l'Auteur des honoraires équivalant à 12 % du produit brut issu des ventes de l'œuvre et équivalant à 30 % des recettes générées par les licences et découlant de l'utilisation de l'œuvre par des tiers, pour une période de référence donnée, générera un montant supérieur à 50,00 € par mois en moyenne. Dans le cas où la demande moyenne devait générer un montant inférieur à 50,00 € par mois, l'Auteur recevra un bon d'achat d'un montant équivalent pouvant être utilisé au cours des 12 mois suivants, sur la boutique en ligne appartenant à l'Éditeur, pour l'achat de l'une des publications du groupe OmniScriptum,
- 4.5. ne verser les rémunérations susvisées qu'à l'Auteur avec lequel le présent Contrat a été conclu,
- 4.6. calculer le montant des rémunérations à reverser tous les 12 mois à compter du jour de la publication et à s'acquitter du paiement y afférent dans un délai de 3 mois à partir du jour de ce calcul.

5. L'Éditeur est en droit de :

- 5.1. reproduire, imprimer, diffuser et commercialiser l'œuvre,
- 5.2. revendre tout ou partie des droits afférents à l'œuvre, au format papier ou électronique (qui incluent, sans toutefois s'y limiter, les droits de traduction), ou d'accorder des licences sur tout ou partie de ces droits,
- 5.3. définir les modalités de publication de l'œuvre,



5.5. make extracts of the Work accessible to the public and provide the media with review copies for advertising purposes and upon request.

If the Author wishes to make any changes to his / her Work AFTER THE PUBLICATION, then the Publisher has the right to demand a revision fee of 150,- EUR for post-publication services.

6. The Author will:

- 6.1. remain the copyright holder of his / her work,
- 6.2. receive a free of charge standard publishing service,
- 6.3. receive a PDF digital download version of his / her Work after publication,
- 6.4. be able to publish the work in whole or in part with other publishers,
- 6.5. receive royalty payments according to the provisions of this Agreement.

7. The Author agrees to:

- 7.1. deliver Work of original content to the Publisher,
- 7.2. bear full responsibility for the Work's content,
- 7.3. ensure proper referencing in the Work,
- 7.4. ensure having usage rights to any data included in the Work,
- 7.5. ensure having commercial usage rights to a custom cover picture in case such is provided by the Author for the cover of his / her Work,
- 7.6. handle all claims by third parties that have arisen in relation to the Work's content,
- 7.7. keep the Author's information in the Publisher's portal up-to-date.

If the Author breaches the terms of Paragraph 7, the Author is obliged to indemnify the Publisher for all thirdparty claims related to the content of the Work, including but not limited to legal costs.

8. Term and termination of the Agreement

- 8.1. The Agreement begins on the day when the Author confirms it on the Publisher's Portal, and runs indefinitely.
- 8.2. Both Parties have the right to terminate the contract with a notice period of sixty days. The notice must be given in writing.
- 8.3. If the Author violates terms of Paragraph 7, the Publisher has the right to terminate the contract without notice.
- 8.4. Upon termination of the Agreement, the Author revokes all rights granted to the Publisher as listed in Article 5.

5.4. proposer à l'Auteur certaines modifications concernant l'œuvre,

5.5. publier des extraits de l'œuvre et de mettre à la disposition des médias des exemplaires destinés aux critiques, que ce soit à des fins publicitaires ou sur simple demande.

Dans le cas où l'Auteur souhaiterait apporter certaines modifications à son œuvre UNE FOIS CELLE-CI PUBLIÉE, l'Éditeur est en droit de facturer des frais d'un montant de 150,00 € au titre de ce service post-publication.

6. L'Auteur dispose des droits suivants :

- 6.1. demeurer le détenteur des droits d'auteur afférents à son œuvre,
- 6.2. bénéficier, à titre gracieux, d'un service de publication « standard »,
- 6.3. recevoir une version numérique, téléchargeable au format PDF, de son œuvre suite à sa publication,
- 6.4. faire procéder à la publication de tout ou partie de son œuvre par un autre éditeur,
- 6.5. percevoir ses honoraires d'auteur conformément aux termes du présent Contrat.

7. L'Auteur consent à :

- 7.1. remettre son œuvre à l'Éditeur dans son contenu original,
- 7.2. assumer pleinement la responsabilité du contenu de l'œuvre,
- 7.3. assurer la cohérence des références éventuellement contenues dans l'œuvre,
- 7.4. assurer le respect des droits d'utilisation éventuellement liés à certaines indications contenues dans l'œuvre,
- 7.5. assurer le respect des droits d'utilisation d'image personnalisée dans les cas si cette image était apportée par l'Auteur pour la couverture de son œuvre,
- 7.6. actualiser les informations relatives à l'Auteur figurant sur le portail de l'Éditeur.

Dans le cas où l'Auteur contreviendrait aux dispositions de cet Article 7, celui-ci s'engage à indemniser l'Éditeur au titre des réclamations éventuellement formulées par des tiers et liées au contenu de l'œuvre, ce qui inclut, sans s'y limiter, les frais juridiques.

8. Durée de validité du Contrat et résiliation

- 8.1. Le présent Contrat entre en vigueur à compter du jour où celui-ci est validé par l'Auteur sur le portail de l'Éditeur, et est valable pour une durée indéterminée.
- 8.2. Chacune des deux Parties dispose du droit de résilier le Contrat, en informant l'autre Partie de son intention soixante jours auparavant. Pour être valable, la résiliation du Contrat doit revêtir la forme écrite.
- 8.3. Dans le cas où l'Auteur contreviendrait aux dispositions de l'Article 7 susvisé, l'Éditeur a alors le droit de résilier le présent Contrat avec effet immédiat.



Éditions Muse

est une marque déposée de **OmniScriptum S.R.L.**
Str. Armeneasca 28/1, office 1, Chisinau-2012
Republic of Moldova
Telefax: +371 68620455
Email: info@omniscryptum.com
www.editions-muse.com

8.4. Une fois le Contrat résilié, l'Auteur retire à l'Éditeur l'ensemble des droits qui lui avaient été octroyés conformément aux dispositions de l'Article 5.

9. Miscellaneous

9.1. Moldovan law and EU law will be applicable to issues not regulated by this Agreement.

9.2. The place of Publisher's headquarters will have jurisdiction for all disputes.

9.3. In case of any disputes, Parties agree to negotiate. If negotiations fail, the issue is to be resolved in court of Republic of Moldova.

9. Divers

9.1. Le droit moldave sera applicable aux questions non régies par le présent accord.

9.2. Seul le tribunal du siège de l'Éditeur est compétent pour les litiges issus du présent Contrat.

9.3. En cas de litige, les parties conviennent de négocier. Si les négociations échouent, le litige doit être résolu par le tribunal de la République de Moldavie.



Definitions

- **Publisher's portal** – a Publisher's imprint website where the author uploads his / her manuscript and adds / edits author information
- **Standard publishing service** includes assigning an ISBN to the book, providing cover image options, cover layout, imprint mark, editorial assistance in the publishing process, sourcing the book to all sales channels available to the Publisher and printing the book upon orders
- **Net sales** – income generated by the Work, which is calculated as follows:

Net sales = Net retail sales price x copies sold - the average bookseller/wholesaler discount
The bookseller/wholesaler discount is set as follows:
30% of the net retail sales price in EUROS in the case of sale to end consumers via the online shop associated with the Publisher;
50% of the net retail sales price in EUROS in the case of sale to / through all other external distribution partners.
Copies purchased by Author himself / herself via the online shop associated with the Publisher and any free copies / sample copies will not be included in the Net Sales and royalty calculation.
- **Licensing income** – income received by the Publisher from third parties from which any agency commissions, translations costs and other costs that have occurred as a result of licensing the use of Work to third parties have been deducted. Third parties include but are not limited to translation agencies.
- **Print** – the Work will be printed using print-to-order technologies, in paperback design (15x22cm), interior of the book will be printed in black and white. The Publisher can also offer color printing, hard cover and different format options upon conditions at its sole discretion.
- **Publication Specifics** – book's features, layout guidelines, book jacket, publication date, retail price and advertising measures
- **Changes to the work** - content corrections, different linguistic formulations, deletions or other changes
- **Original content** – the Author guarantees that the Work submitted is his / her own intellectual property and the result of his / her own intellectual effort; or that the Author holds the necessary rights to publish the content supplied by him / her
- **Claims by third parties** - including but not limited to privacy, copyright or trademark claims that have arisen in relation to the content of the Work for which the Author bears full responsibility
- **Author's information** – address, bank details, payment methods, email address

Définition des termes

- **Portail de l'Éditeur** – site Internet de l'Éditeur, sur lequel figurent ses mentions légales, et sur lequel l'Auteur dépose son manuscrit et ajoute/rédige les informations relatives à l'Auteur.
- **Le Service de publication « standard »** comprend l'attribution d'un ISBN pour le livre lui-même, la mise à disposition d'options pour l'image de couverture, de travaux de mise en page pour la page de couverture, d'une marque pour l'impression, la fourniture d'une assistance rédactionnelle au cours de la publication, la distribution du livre sur l'ensemble des canaux de distribution de l'Éditeur, ainsi que l'impression du livre sur demande.
- **Produit brut issu des ventes** – recettes générées par l'œuvre, et calculées comme suit :

Produit de vente brut = Produit de vente brut x nombre d'exemplaires vendus – remise moyenne du libraire/grossiste.
La remise du libraire/grossiste est fixée comme suit :
30 % du prix de vente net en EUROS en cas de vente au consommateur final via la boutique en ligne appartenant à l'Éditeur ;
50 % du prix de vente net en EUROS en cas de vente auprès de/via l'ensemble des autres partenaires commerciaux extérieurs.
Les exemplaires achetés par l'Auteur lui-même via la boutique en ligne appartenant à l'Éditeur, ainsi que les spécimens fournis à titre gracieux/d'échantillon ne sont pas compris dans ce produit de vente brut, et n'entrent pas dans le calcul des honoraires dus à l'Auteur.
- **Recettes générées par licences** – recettes perçues par l'Éditeur, provenant de tiers, déduction faite des commissions d'agence, frais de traduction et autres coûts éventuels découlant de l'octroi de licences sur l'œuvre aux fins de son utilisation par des tiers. Ces tiers incluent, sans toutefois s'y limiter, les agences de traduction.
- **Impression** – conformément au principe du « Book-on-Demand » (livre à la demande), l'œuvre est imprimée au format poche (15x22cm), et les pages intérieures en noir et blanc. Toutefois, l'Éditeur se réserve le droit de proposer, à sa seule et entière discrétion, une version couleur, une couverture rigide (hard cover), ainsi que des formats spéciaux, sous certaines conditions.
- **Modalités de publication** – définition des caractéristiques du livre, modèles de mise en page, couvre-livre, date de publication, prix de vente et actions promotionnelles.
- **Modifications de l'œuvre** – corrections apportées au contenu, formulations différentes sur le plan linguistique, retraits de certains passages et autres modifications.
- **Contenu original** – l'Auteur certifie que l'œuvre qu'il a déposée est sa propre propriété intellectuelle et est le résultat de ses efforts intellectuels ; dans le cas contraire, l'Auteur certifie détenir l'ensemble des droits requis afin de publier le contenu qui lui a été remis.
- **Réclamations de tiers** – ensemble des réclamations liées, sans pour autant s'y limiter, aux violations de la sphère privée, des droits d'auteur ou de la marque, et émergeant en lien avec le contenu de l'œuvre, dont l'Auteur assume l'entière responsabilité.
- **Informations relatives à l'Auteur** – adresse postale, coordonnées bancaires, mode de paiement, adresse e-mail.